



Restitution chèque du mandataire suite à liquidationSARL

Par **SAMY66**, le **16/09/2016** à **10:14**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Notre SARL a été en liquidation judiciaire pour extinction du passif (le mandataire judiciaire ayant récupéré un trop perçu auprès des impôts et du RSI). De ce fait, il nous a été remis un chèque d'environ 6500€ mais au nom de la Société.
Bien sûr le compte a été clôturé, mais comment faire pour encaisser ce chèque. En tant que gérant, puis-je endosser ce chèque sur mon compte personnel? Merci à qui voudra bien me donner une réponse.